

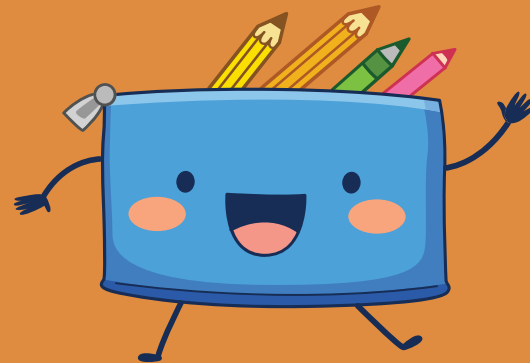
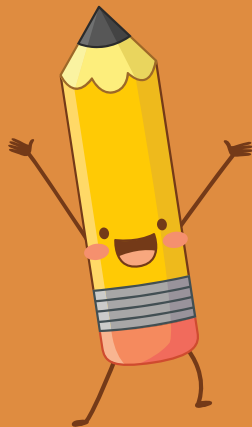


L'École élémentaire LOUIS JOUVET a la
joie de vous présenter



Un rapide compte-rendu de notre 1^{er} conseil d'école

Qui a eu lieu le 17 Novembre 2020, à 16h45



Avec la participation de tous les membres du Conseil d'école de Louis Jouvet!

*Mme Chassin, 4ème Adjointe, Chargée de la Petite enfance, l'Enfance et de la Réussite éducative;

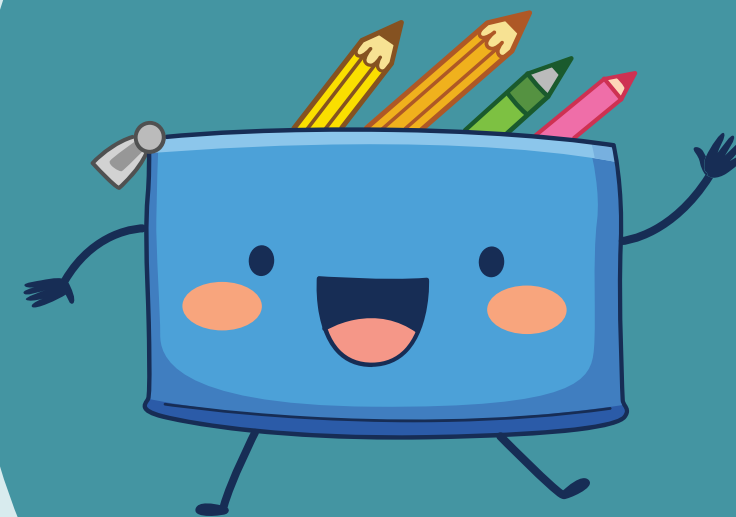
*Mr Garbo, référent des temps périscolaires;

*Mr Faure, DDEN;

*Mr et Mmes les enseignants;

*Mmes les membres du RASED;

*Mmes les représentantes des parents d'élèves,



Voici l'Ordre du jour :

- *Présentation de l'équipe enseignante;
- *Présentation de l'équipe du RASED ;
- *Présentation des représentantes des parents d'élèves;
- *Présentation du responsable du temps périscolaire ;
- *Bilan de la rentrée du 1^{er} septembre 2020 et de cette première période;
- *Présentation et validation du nouveau règlement de l'école;
- *Informations sur la sécurité dans l'école;
- *Présentation des projets de l'école;
- *Bilan des actions de la commune soutenant nos projets d'école et nous aidant à évoluer dans des locaux adaptés à notre sécurité et à notre quotidien;
- * Présentation de l'organisation des APC et des stages de réussite ;
- * Bilan des évaluations CP/CE1 et des élèves de CM2 entrés en 6^{ème} ;
- * Présentation du Livret Scolaire Unique ;
- * Informations concernant les outils de communication utilisés par l'école,





Présentation de l'équipe enseignante

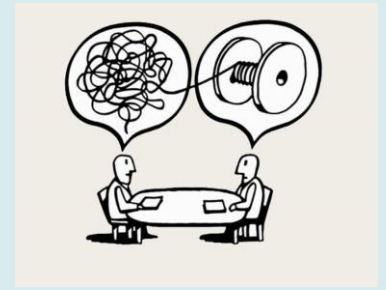
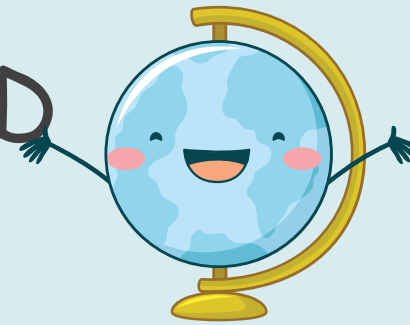
- Accueil des deux nouvelles venues : Mme Chaudesaigues et Mme Lamaison ;
- L'organisation pédagogique de l'année 2020-2021 : 8 classes : 3 doubles-niveaux;

Mme Prudhomme Christine, CP	Mme Chaudesaigues Claire, CE2
Mme Lesould Julie, CP/CE1	Mme Tallard Cassandra, CM1
Mme Lamaison Laurène, CE1	Mme Hofmann Sandra, CM1/CM2
Mr Prophète Guillaume, CE1/CE2	Mme Princivalle Corinne et Mme Garaude, CM2

- *213 élèves avec un véritable effort de la Mairie pour maîtriser cet effectif, Cependant, nos classes restent trop surchargées pour apporter un soutien vraiment efficace et personnalisé à chaque élève, Nous rêvons d'une moyenne de 24 élèves!*
- *Un poste de direction à tiers déchargé! Nous rêvons d'un poste à demi-déchargé pour permettre d'organiser une meilleure communication avec les élèves et leurs familles.*



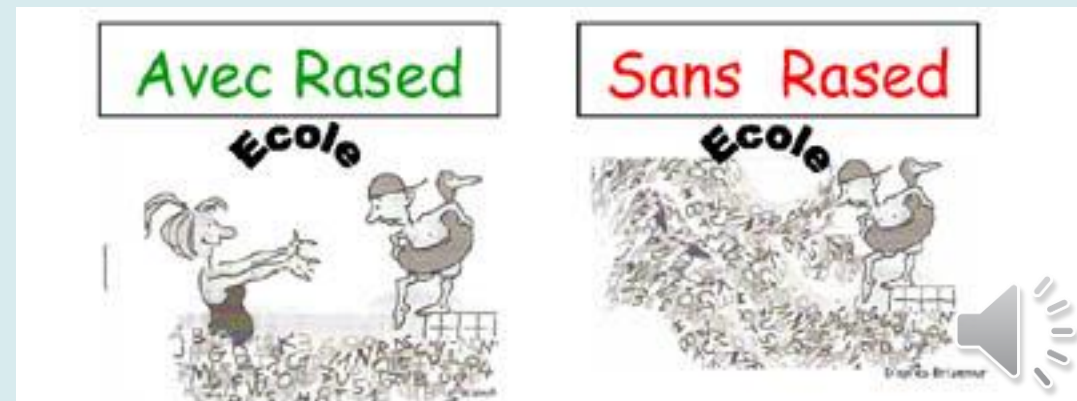
*Présentation de l'équipe du RASED pour accompagner nos élèves en difficultés :



Sur notre école, il y a 2 membres du RASED qui travaillent avec les élèves sur le temps scolaire mais qui interviennent également sur d'autres écoles.

Il y a Mme FALAISE, qui est maître spécialisé. Elle intervient particulièrement du CP au CE2. Elle vient en aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages, notamment en lecture ou écriture.

Il y a également une psychologue de l'Éducation Nationale, Mme PARLOUEUR qui assiste l'équipe et qui peut intervenir auprès des enfants. L'autorisation des parents est toujours demandée au préalable. Les familles peuvent également la solliciter en l'appelant au 01.39.22.04.62.

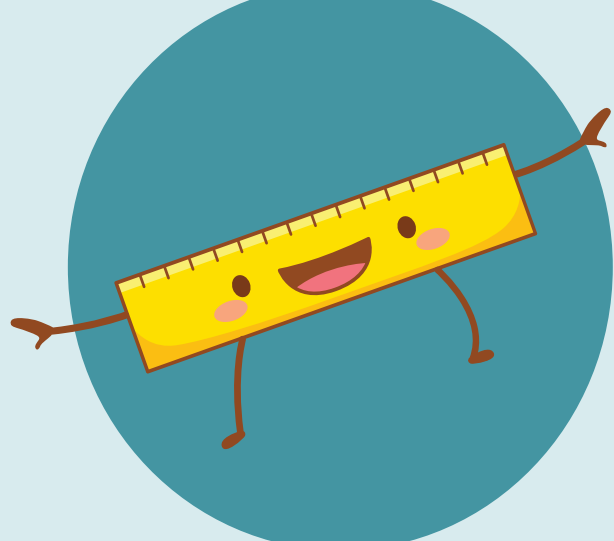




Présentation des délégués de parents d'élèves élus le 9 octobre 2020



- **Bilan du vote en distanciel** : 115 bulletins; soit un **34,12%** de taux de représentation contre 41,8% l'an passé mais cette année, nous avons organisé un vote uniquement par correspondance sans la fameuse fête de la Pomme!
- Cette année, l'organisation a été confuse mais il est décidé (pour que cela ne se reproduise plus) que **le matériel de vote** sera désormais fourni par l'école (sauf le papier qui sera fourni par la Commune qui doit rester actrice de cette élection),
- **La Communication avec les représentantes se fait via** : leur adresse mail parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com + la page Facebook <https://www.facebook.com/parentslevesaapeelemjouvet78/> + affichages + cahier de liaison à la demande,
- **Actions** : la vente des chocolats (en cours) et des ateliers (en cours),



Le temps du Péri-scolaire!

- **Mr Garbo Dario** : contact au 06,98,72,84,36
- **RAPPEL** : Votre enfant doit être inscrit via le portail familles pour participer aux temps péri-scolaires !

* l'accueil du matin (2 ou 3 animateurs pour une 20aine d'enfants),

* la cantine (6 animateurs pour 130 enfants environ),

* le coup de pouce (1 animatrice pour un groupe de 5 élèves),

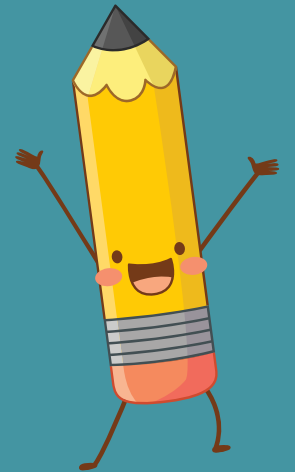
* le clas (2 groupes de 8),

* l'étude surveillée (2 ou 3 animateurs pour une 50aine);

- **Les règles** : respect du règlement intérieur de l'école sauf pour le goûter de l'étude qui reste dans le cartable la journée et tolérance pour les toupies (données le matin à un animateur dans une enveloppe au nom de l'enfant);

- **Le protocole sanitaire** : respect des règles de l'école,

- **Les projets** : participation à tous les projets de l'école : le jardinage, le compost, les jeux de cour, les jeux du préau, la salle Info, le coin bibliothèque, le patio, nichoirs...



*Bilan de la rentrée du 1^{er} septembre 2020 et de cette première période

***Le jour de la rentrée** = informations sur le site Internet, + le blog + page Facebook des représentantes des parents d'élèves + affichages! Mais des parents n'avaient pas recherché ces informations et ont un peu perturbé l'organisation prévue ! C'est dommage!

***La Rentrée des CP** = Informations sur le site Internet de l'école (**livret d'accueil + visite virtuelle**) + informations transmises aux Directrices EM + visite des GS de Jovet + la fête de la Galette...Certains parents ont téléphoné à l'école et ont pu avoir toutes les informations demandées! D'autres n'ont pas recherché ces informations et ont été déçus de ne pas avoir visité l'école! C'est dommage car tout avait été anticipé pour compenser l'annulation de la cérémonie d'accueil traditionnelle, impossible à organiser avec le Protocole sanitaire

***La réunion de rentrée a donc été virtuelle**, L'équipe rappelle que les parents peuvent communiquer avec chaque enseignant via l'adresse mail de la classe, la page de la classe sur le blog, le cahier de liaison, Les informations sont en ligne et collées dans le cahier de liaison, Il faut lire les informations et ne pas hésiter à demander des explications pour bien accompagner son enfant,



*Bilan de la rentrée du 1^{er} septembre 2020 et de cette première période

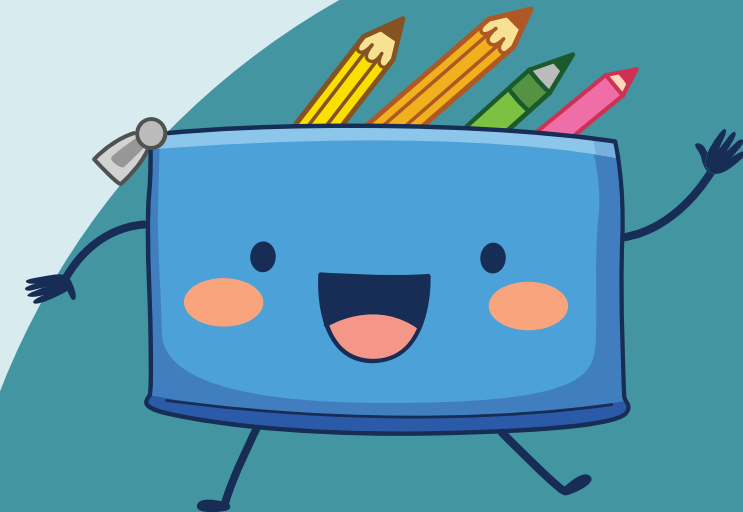
***Le protocole sanitaire de la rentrée de septembre avait été mis en ligne sur le site Internet de l'école, dès le 28 Août 2020 pour rassurer les parents :** Nous avons mis en place un sens de circulation, des récréations décalées, des entrées et des sorties étalées pour éviter le brassage; le lavage régulier des mains; l'aération régulière et le ménage quotidien de nos espaces + une information des cas positifs et des cas contacts des classes concernées... Nous n'avons eu qu'un seul cas positif et une seule classe mise en quatorzaine puis en septaine puis en quatorzaine! L'équipe remercie les parents pour leur compréhension, Le travail en distanciel a été mis en place via la page du blog de la classe (+messagerie).

***Le protocole sanitaire renforcé de la rentrée de novembre a été mis en ligne sur le site Internet de l'école, dès le 29 Octobre 2020 pour rassurer les parents :** Il s'est donc ajouté le port du masque pour les enfants + le portail de la Rue des Champs (**Attention** aux parents qui obligent leurs enfants à traverser pour les rejoindre!) + le plan Vigipirate renforcé; La Directrice rappelle qu'elle fera une information aux familles ssi un élève est testé positif mais qu'actuellement cela n'engendrera aucune éviction En effet, le protocole sanitaire renforcé qui est bien appliqué dans notre école est censé nous protéger de toute contamination.



Présentation et validation du nouveau règlement de l'école

(2 nouvelles versions : parents et élèves + un nouvel alinéa portant sur l'intimidation et le harcèlement à l'école),
Ils seront lus et expliqués aux enfants en classe,
Ils seront ensuite collés dans les cahiers de liaison,
Les parents doivent les lire et les signer,
Ils seront également mis en ligne sur le site Internet de l'école,



Le RÈGLEMENT INTERIEUR 2020-2021 de l'école élémentaire Louis Juvet

Préambule : L'école assure à tous ses élèves, à leurs familles et aux adultes qui œuvrent en son sein le respect, la considération et la justice auxquels ils ont droit. L'école favorise la communication, la collaboration et la coopération entre tous les porteurs. L'école est un milieu de vie important pour l'élève. Elle est centrée sur ses besoins. Elle refuse l'exclusion sous toutes ses formes et s'organise de façon à permettre à tout élève de suivre la classe avec les camarades de sa catégorie d'âge.

1) Admission et Inscription

Par téléphone, les parents doivent prendre contact auprès de La directrice qui procédera à l'admission sur présentation du certificat d'inscription délivré par le maire de la commune d'Achères et du certificat de radiation de l'école d'origine.

2) Horaires - Accès à l'école

- L'école est ouverte de 8h20 le matin et à 13h20 l'après-midi.
- Le portail ferme à 8h30 le matin et à 13h30 l'après-midi.
- Le portail ouvre à 11h30 le midi et à 16h30 l'après-midi.

* Les entrées et sorties des élèves se font uniquement côté Parc. Les parents sont priés de bien vouloir laisser ou d'attendre leurs enfants au portail de l'école, sans avoir à pénétrer dans l'école. Il est de bon sens qu'il ne faut pas gêner la sortie des enfants en restant devant le portail. La responsabilité des parents est engagée jusqu'à l'entrée des enfants dans l'enceinte de l'école. Les enfants doivent obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école.

* A la fin des classes du matin et du soir, passé le mouvement des sorties de 10 minutes, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école mais de leur famille ou du service municipal périscolaire s'il est inscrit à la cantine ou à l'étude.

* Pour des raisons de sécurité et de surveillance, l'accès de l'école n'est autorisé aux parents que sous certaines conditions, il est donc recommandé de prendre rendez-vous via le cahier de liaison avec les enseignants ou avec la directrice avant de se présenter à l'école.

3) Assiduité - Ponctualité - Absence-

L'école étant obligatoire, toute absence, même pour une journée, doit être justifiée par écrit dès le retour de l'élève à l'école, ou dans les 24h en cas d'absence de longue durée. Les familles sont tenues d'informer à l'avance, l'enseignant de toutes absences prévisibles. Il est de bon sens de rappeler que l'école est obligatoire jusqu'au 6 Juillet 2021 pour cette année scolaire !

* Pour les élèves non assidus, un dossier est constitué, relevant les absences, leur durée et les motifs. Les familles sont convoquées et invitées à prendre les mesures nécessaires pour une scolarisation régulière. Sans amélioration, ce dossier est transmis à l'Inspecteur de notre circonscription.

* Chaque retard ayant entraîné le dérangement d'une classe au travail et/ou d'un adulte référent se verra sanctionné par un billet collé dans le cahier de liaison, signé par la directrice et à signer par les parents. Des retards répétés sont assimilés à des absences !

* Toute sortie sur le temps scolaire est impossible sauf autorisation demandée et autorisée par Mme La Directrice dans le cadre d'un protocole médical ou d'une situation exceptionnelle.

* Toutes les activités inscrites à l'emploi du temps (piscine, vélo, roller, théâtre, cinéma, bibliothèque) et incluses gratuitement dans le projet pédagogique de l'école sont obligatoires, sauf contre-indication médicale. Les sorties à l'extérieur sont obligatoires.



Règlement intérieur de l'école Louis Juvet

Vie pratique :

Je suis tout le temps surveillé et en sécurité.
Je dois informer immédiatement tout incident aux adultes de surveillance, Je ne rentre pas dans les bâtiments pendant les récréations, et je pense à aller aux Toilettes avant de remonter en classe!



En classe :

> Je suis responsable des cahiers et des livres qui me sont prêtés par l'école,
> Je dois avoir mon matériel pour bien travailler,
> Je reste attentif et concentré en classe,
> Je fais de mon mieux et je n'hésite pas à demander de l'aide,

Sport :

> Natation et EPS sont obligatoires!
> Je dois avoir la bonne tenue le jour où je pratique un sport
> On peut jouer avec les ballons de l'école dans la cour (sauf en cas de pluie) en respectant les règles du fair play!

Vie en communauté :

> Je viens habillé correctement (pas d'écharpes, pas de tongs, pas de talons, pas de parapluie) et veille à mon hygiène!
> Je respecte mes camarades et leurs familles ainsi que tous les adultes qui interviennent dans l'école!
> Je respecte la charte de la laïcité;
> Je participe avec plaisir à tous les projets organisés à l'école,
> Je me tiens correctement pendant les sorties, dans la rue, dans le bus, au musée, au cinéma,...

Environnement :

> Je respecte les lieux de vie : classe, toilettes, cour, couloir, préau, ...
> Je respecte le matériel et le mobilier.
> Je ferme les portes et j'éteins les lumières,
> Je jette bien mes déchets en les triant en classe et dans la cour de récréation,
> Je prends soin de nos plantations en les arrosant...

Horaires, accès à l'école :

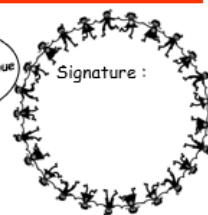
> L'école est obligatoire; mes parents doivent justifier toutes mes absences et tous mes retards en utilisant le cahier de liaison!
> La classe a lieu tous les jours du lundi au vendredi sauf le mercredi
> Ouverture du portail : de 8h20 à 8h30 - de 11h30 à 11h40 et de 13h20 à 13h30,
> Le portail est fermé de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, pendant le temps de classe. Attention, l'interphone du portail dérange les élèves en classe!

En cas de manquement à ce règlement :

> Je peux être sanctionné,
> Je peux être convoqué dans le bureau de Madame la Directrice,
> Mes parents peuvent être convoqués,
> Je devrai accomplir un acte de réparation

À l'école, on travaille et on joue tous ensemble!

Signature :



Informations sur la sécurité dans l'école



- **Plan Vigipirate Renforcé** : Informations mises en ligne sur le site Internet de l'école, L'école attend avec impatience deux brise-vue, la réparation de son portail et d'une fenêtre!
- **PPMS : Intrusion** = nous allons faire un exercice avant les vacances de Décembre; les parents seront informés au préalable par une lettre de l'IEN comme d'habitude,
- **PPMS : mise à l'abri** = La Mairie a bien remis à jour toutes nos malles en cas de confinement. Nous avons fait un exercice l'an passé, On est prêt!
- **PPMS : Incendie**; L'exercice Incendie a été réalisé fin Septembre; Les élèves ont été parfaits (évacuation des 220 personnes en 1 min 50!)
- **ATTENTION**, il y a des enfants qui se sont introduits dans l'école pendant les vacances pour jouer ! Mme Chassin précise qu'en cas de dégradations et de vol, une plainte sera déposée,



Les projets de l'école

Tous nos projets sont inscrits dans notre Avenant au Projet d'école transmis à notre IEN;

- **Le label E3D niveau 3** jusqu'en septembre 2022 : Jardinage et recyclage (collectes de piles et de bouchons + compost +...),
- **Les résidences d'artistes** financées par la Drac et leurs restitutions : **danse contemporaine** pour les 8 classes (en septembre) et **cirque** pour les 3 classes de CE (en avril/mai),
- **Les festivités**: les fêtes des saisons, le photographe, la journée de la Laïcité, les 100 jours, les portes ouvertes et la cérémonie d'accueil des futurs CP, les soirées « Cabaret au Sax (restitution de nos 3 résidences d'artistes (musique, danse et cirque)
- **Le voyage des CM2** : une classe patrimoine l'école du cirque de Cergy sans nuitées les 18,20 et 21 Mai 2021,
- **Les sorties au Sax**, notre partenaire pour voir nos artistes en résidences sur scène,
- **Le temps des récréations décalées** avec le choix pour chaque enfant de son lieu de récréation (préau ou cour) + **temps d'accueil dans la classe**,
- **Les liaisons GS-CP et CM2-6^{ème}** : projets reconduits
- **Les décloisonnements** (EPS, Anglais, Allemand),
- **Les outils numériques utilisés dans les classes et dans la salle Info** (quand la connexion est optimale!) : la page du blog, classe numérique.fr, Rallye-Lecture.fr, Mathéros...






Des dates à retenir !

*Les temps forts de l'école



*La résidence de danse contemporaine du 28 septembre 2020 au 8 octobre 2020 ;	*Le 2 ^{ème} conseil d'école, le 16 mars 2021 et le 3 ^{ème} conseil d'école, le 8 juin 2021.
*La fête de l'automne, le 9 octobre 2020 (élections + spectacle de danse) ;	*La fête du printemps, le 19 mars 2021 ;
*Le 1 ^{er} Conseil d'école, le 17 Novembre 2020 ;	*Le projet « cirque » à l'école, en avril/mai 2021 ;
*Ateliers Jardinage Freddy en octobre et en mars ;	*La Soirée « cabaret » au Sax le 14 et 15 Juin 2021 ;
*La fête de l'hiver, le 15 décembre 2020 ;	*La fête de l'été : Portes Ouvertes/Accueil des futurs CP, le 30 juin 2021.
*Remise LSU 1 ^{er} semestre, fin janvier et 2 ^{ème} semestre fin juin ;	+des sorties sur Achères (Pandora Sax, Bibliothèque, gymnases...) et Paris, Cergy, Versailles...avec les bus offerts par la Commune !
	
	+ une fête d'anniversaire par période (le dernier jour de chaque période). Votre enfant peut donc fêter son anniversaire à l'école seulement ce jour-là. Vous pourrez apporter des gâteaux (non fait maison) et des boissons.





Bilan des actions de la commune qui assure notre sécurité, nos équipements et nous aide à travailler tous ensemble efficacement :



- **Une équipe du PÉRISCOLAIRE**, véritable partenaire respectueux des projets de l'école et permettant aux élèves d'évoluer à leur rythme toute la journée auprès d'adultes cohérents et soudés;
- **Des intervenants et des équipements EPS** permettant aux élèves de suivre de véritables séquences de sports ;
- **Deux sorties bus par an et par classe** permettant aux élèves de participer à des sorties pédagogiques pertinentes organisées par les enseignants,
- **Un intervenant « jardinage »** qui a su installer un rapport respectueux à nos espaces « naturels »;
- **Un Partenaire** pour la mise en place de **notre écolabel** (intervention des animateurs vis ta ville! pour 4 classes, cette année ?, tuyau arrosage, palox, plantes, récupérateur d'eau (en attente),...),
- **Un Partenaire** dans le financement de nos projets via **La caisse des écoles** (1500 euros + 900 euros),
- **Un Partenaire** pour nos travaux (petits et gros),
- **Un budget de 36,20 euros par enfant et par an** permettant à chaque enseignant d'équiper sa classe et d'organiser ses cours avec du matériel pédagogique pertinent,
- **Un partenaire** dans la mise en place des Protocoles sanitaires, des PPMS et du plan Vigipirate ,



*Présentation des outils EN pour aider tous nos élèves



- Les APC, Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** sont un module de 36 heures annuelles qui anticipent, prolongent ou accompagnent les apprentissages des élèves. Elles permettent aux enseignants de proposer aux élèves des activités que le contexte des 24 heures d'enseignement en classe entière limite (manque de temps, conditions propices, lieux diversifiés, nombre d'élèves...). Chaque enseignant peut choisir ses élèves, ses jours et ses horaires pour organiser ses APC.
- Les **stages de réussite**, 3 élèves au **stage d'Automne** et seulement **8 sur 16** au **stage de Juillet** et **9 sur 21** au **stage d'août**! Les familles doivent entendre que l'organisation de ces stages demande du travail aux enseignants et que la signature de l'autorisation de participation engendre une certaine obligation. Il n'est donc pas normal que des familles n'envoient pas leurs enfants à ces stages, L'équipe hésite désormais à proposer des aides à ces familles non respectueuses. C'est dommage pour leurs enfants !





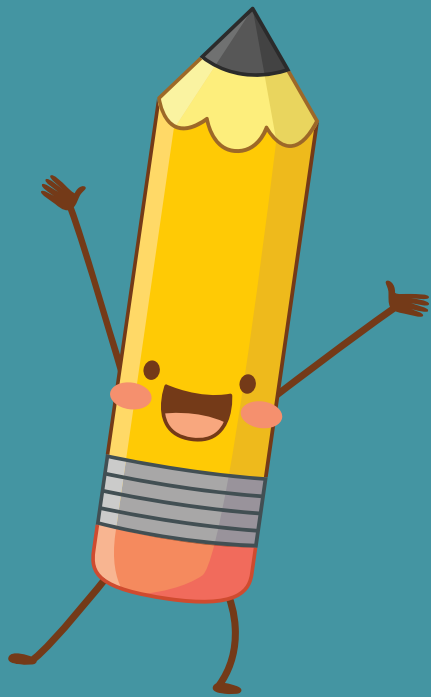
Bilan des évaluations nationales de Septembre 2020

- **Les CP, 66% en Math et 63 % en Français** : Une baisse significative due au Confinement!
- **Les CE1, 60% en Math et 67% en Français** : Une très légère baisse due également au Confinement!
- **Les 6èmes, 80% en Math et 87% en Français** : Une hausse significative due également au Confinement !
- **PS** : Vous pouvez retrouver une analyse plus détaillée des résultats de nos élèves aux évaluations nationales sur un billet dédié sur le Site Internet de l'école.





Présentation du Livret Scolaire Unique (pas encore Numérique) qui sera remis 2 fois dans l'année (fin janvier + fin juin, dates à définir) ;



Nos outils de communication

- **A consulter régulièrement :**

- Le Site Internet,
- Le cahier de liaison de votre enfant,
- La page de classe du blog de l'école (avec le mot de passe*),
- La Page Facebook des représentantes des parents d'élèves,
- Les affichages du panneau devant l'école,



- **Pour nous contacter :**

- Le cahier de liaison de votre enfant,
- Le mail de la classe et/ou le mail de l'école,
- Un commentaire sur la page de la classe du blog de l'école,
- Et Le téléphone de l'école pour des informations concernant uniquement le temps scolaire. La Directrice rappelle que, sauf urgence, il faut éviter de téléphoner sur les temps de classe.



- **Des règles de politesse, de courtoisie, de respect et de bienveillance sont évidemment attendues, L'équipe remercie tous les parents qui en font preuve au quotidien.**





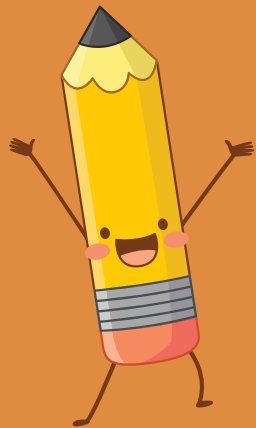
École élémentaire LOUIS JOUVET



Merci d'avoir lu ce rapide compte-rendu de notre 1^{er} conseil d'école en écoutant la musique préférée de notre collègue Samuel Paty!

Vous pouvez retrouver un Compte-rendu plus détaillé de notre conseil d'école sur le Site Internet de l'école!

Merci à tous pour votre collaboration,
L'équipe enseignante!



Voici les dates de nos prochains
conseils d'école :

Le 16 mars 2021, à 18h15

Et le 08 juin 2021, à 18h15

